

FRANÇAIS – ESO 2a FASE

Un truc pour ne jamais payer d'amende, les gendarmes dévoilent " Tout "

LINFO.RE – créé le 3.02.2018 à 20h21 – mis à jour le 3.02.2018 à 20h21- La rédaction
Beaucoup trop de conducteurs doivent payer de très fortes contraventions pour excès de vitesse, aussi bien sur les routes secondaires que sur les autoroutes. En plus de cela, ces conducteurs perdent de précieux points sur leur permis de conduire. Pour leur venir en aide, des gendarmes viennent de publier une série de recommandations très utiles qui vont éviter que les contrevenants perdent de l'argent Ces gendarmes ont dévoilé une technique infallible pour ne plus jamais payer de contravention pour excès de vitesse. Un peu ironique, certes, mais très efficace.

Une astuce en trois points

Les **gendarmes** avouent que très peu de gens connaissent cette astuce très simple. C'est la raison pour laquelle ils ont décidé de la porter à la connaissance du grand public. Cette décision peut entraîner des problèmes pour les finances de l'état puisque les contraventions pour excès de vitesse rapportent chaque année beaucoup d'argent. Trois étapes importantes doivent être suivies pour éviter les **amendes** pour **excès de vitesse**. Les gendarmes pensent que nul conducteur ne devrait ignorer cette astuce.

D'abord, il faut regarder les **panneaux** de forme ronde sur la route. Ils sont installés sur le bord droit de la route et ils sont très importants. Tout panneau rond indique une certaine interdiction. Ceux qui nous intéressent sont cerclés de rouge, avec un **nombre à l'intérieur**. Les gendarmes précisent que le nombre indique toujours la vitesse maximale autorisée.

Ensuite, il faut absolument regarder le **compteur de vitesse** de sa voiture, celui-ci se trouve normalement sur le **tableau de bord**, en face du siège conducteur.

" *L'aiguille indique la vitesse à laquelle vous roulez* ", soulignent les gendarmes.

Enfin, et c'est le plus difficile, il faut **ajuster la vitesse** de son véhicule en fonction du nombre écrit sur le panneau de signalisation. Si cela est possible, il est même préférable de ne pas arriver exactement au nombre marqué sur le panneau. Il vaut mieux rester légèrement en dessous. C'est vrai que ce n'est pas toujours facile d'y arriver.

Selon les gendarmes, toute personne qui parvient à suivre ces trois étapes n'aura jamais d'amende par les autorités policières pour excès de vitesse.

- Organitza: **Facultat de Traducció i Interpretació –Universitat Pompeu Fabra** (concurs.traduccio@upf.edu)
- Amb el suport de l'Associació de Professors de Francès de Catalunya (APFC), l'Associació de Professors d'Alemany de Catalunya (APALC), l'Institut Français de Barcelona, el Goethe Institut i el Consolat General de Suïssa a Barcelona.